Les commissaires

Les cercles et sociétés républicaines qui n'ont pas encore fait connaître les noms des commissaires désignés par eux, sont priés d'en adresser immédiatement la liste au secrétaire du *Cercle central républicain progressiste*, 27 bis rue des Bouchers.

MM. les commissaires devront être arrivés à l'Hippodrome, aujourd'hui, A 3 HEURES AU PLUS TARD.

Les Commissions des Cercles

Les élus républicains, ainsi que les membres des commissions et bureaux des cercles républicains, prendront place sur l'estrade.

Ils entreront par la rue de Valmy.

LE BANQUET

Le banquet aura lieu à 6 h. 1/2 au Grand Théâtre.

Les souscripteurs au banquet qui n'ont pas retiré leurs cartes pourront les réclamer au contrôle du Grand-Théâtre.

Il sera servi par la maison Signaire-Divoir.

M. le préfet du Nord, M. le sénateur-maire de Lille, et tous les sénateurs et députés républicains du Nord y assisteront.

Les souscripteurs qui n'ont pas réglé leur souscription, sont priés d'en adresser le montant au trésorier du Cercle central, ou d'en effectuer le versement au siège social, 27 bis rue des Bouchers, ou leurs cartes leur seront adressées aujourd'hui dimanche, de 9 heures à 3 heures de l'après-midi.

La réception du soir

Une réception sera offerte, le soir, à neuf heures, par le *Cercle central républicain progressiste*, aux cercles républicains de Lille, aux sociétés et ligues républicaines de Lille et du département.

Les élus républicains et les souscripteurs au banquet y seront admis.

Les membres des cercles seront reçus sur présentation de la convocation spéciale qui leur a été adressée par les soins de leurs présidents.

Les Etudiants

Un grand nombre d'étudiants nous ayant témoigné le désir d'assister à la conférence faite sous les auspices de la *Ligue de l'Enseignement* et présidée par M. Léon Bourgeois, ancien ministre de l'Instruction publique, il a été décidé qu'aux étudiants de l'Etat seraient admis à l'Hippodrome, sur la présentation de leur carte d'étudiant.

Pour les facultés où plusieurs cartes sont délivrées (la faculté de médecine notamment), la carte d'*inscription en qualité d'étudiant* donnera seule droit à l'entrée.

Cercle républicain "l'Exemple"

Rue du Marché aux Bêtes 11

L'assemblée générale ayant décidé d'aller en corps et avec son drapeau saluer à leur arrivée en gare de Lille, les citoyens *Léon Bourgeois et Barthou*; afin que le Cercle soit dignement représenté à cette réception, la Commission invite tous les membres à se rendre, munis de l'insigne, au siège social, aujourd'hui dimanche 26 mai, à 10 heures 1/2 du matin.

Les membres du Cercle qui désireraient des entrées supplémentaires pour la conférence sont prié[illegible] passer au siège.

Cercle républ[illegible] l'Avenir"

58, rue Henri-Kolb

La commission invite tous les membres du cercle républicain *l'Avenir* à se réunir au siège social, rue Henri-Kolb, 58, aujourd'hui dimanche 26 mai, à 10 h. 1/2 du matin pour accompagner le drapeau et puis se joindre à la réunion des cercles, rue des Bouchers, 27 bis, à 11 heures où d'aller en corps, saluer à leur arrivée en gare, MM. Léon Bourgeois et Barthou.

Les membres du cercle qui désireraient des entrées supplémentaires pour la conférence, sont priés de s'adresser, *rue des Bouchers, 27 bis.*

Cercle républicain d'Hellemmes

Le cercle du *Progrès républicain* d'Hellemmes-Lille, dans son assemblée générale du jeudi 23 mai, a décidé de se rendre en corps, drapeau en tête, à la gare de Lille, pour y saluer MM. Bourgeois et Barthou.

Le Président,
HELOPE.

Cercle l'Union Républicaine

La Commission de *l'Union républicaine*, a l'honneur de rappeler aux membres du Cercle qu'ils sont invités à se réunir munis de leur insigne, aujourd'hui dimanche 26 courant, à 11 heures précises du matin, au siège du *Cercle central républicain progressiste*, 27 bis, rue des Bouchers, pour de là se rendre à la gare pour recevoir MM. Léon Bourgeois et Barthou, députés.

Cercle Républicain démocratique de St-Sauveur

Le Cercle républicain démocratique de St-Sauveur a, dans sa séance du 19 mai, décidé de se rendre en corps à la gare pour saluer à leur arrivée les vaillants républicains MM. Bourgeois et Barthou.

Les membres du cercle sont priés, à cet effet, de se réunir à 10 heures du matin, au siège rue de Paris 144.

Cercle l'Union fraternelle

Les membres du Cercle républicain « Union fraternelle », situé rue du Long-Pot, 237, à Fives, sont priés de vouloir bien se réunir au siège, aujourd'hui 26 courant, à 10 heures précises du matin, pour assister en corps et saluer au drapeau à l'arrivée des vaillants républicains, MM. Bourgeois et Barthou.

Tous les membres du Cercle sont convoqués à cet effet.

Ceux qui ne recevraient pas leurs convocations accompagnées d'une invitation pour la conférence de M. Barthou, sont priés d'en informer le secrétaire, 10, rue Stéphenson à Fives.

La secrétaire de l'Union Fraternelle,
L. HONNEZ.

Cercle républicain de Lezennes

Dans son assemblée de dimanche, le Cercle républicain de Lezennes a décidé de se rendre en corps, avec son drapeau, à la Conférence qui sera faite le 26 mai, à 3 heures 1/2, à l'Hippodrome, par M. Barthou, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Cercle républicain la Fraternité

de Fives-Saint-Maurice

Les membres sont prévenus que le Cercle se réunira *aujourd'hui 26 courant, à 10 heures* du matin pour se rendre en corps à la gare.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

L'EXPEDITION DE MADAGASCAR

Prise d'Ambato

Majunga, 25 mai. — Le 22 mai, la brigade Metzinger, trouvant Trabongi occupé à tourner par l'Est cette place, qui a été abandonnée sans combat. Le lendemain la brigade Metzinger a occupé Ambato, refoulant les Hovas, qui se sont retirés à Ankoala. La marche en avant continue.

Le bruit court que le premier ministre hova est venu à Mévatanana pour encourager la population à la résistance.

Toutes les localités dont il est fait mention dans cette dépêche figurent dans la carte que nous offrons à nos lecteurs moyennant 20 centimes

La dépêche officielle

Paris, 25 mai. — Voici la dépêche officielle du général Duchesne, confirmant les renseignements apportés par un télégramme d'une autre source :

« Majunga, 25 mai. — L'avant-garde a occupé hier Mahantsombo, Trabouc et Ambato qui ont été évacués par les ennemis en fuite vers Ankoala. »

Conseil des Ministres

Paris, 25 mai. — Les ministres se sont réunis à deux heures, sous la présidence de M. Félix Faure.

A Madagascar

Le général Gallifet a communiqué la dépêche de Majunga, signalant l'occupation d'Ambato par le corps expéditionnaire.

L'exposition d'Angers

M. André Lebon, ministre du commerce, représentera demain le gouvernement à Angers, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition.

Le monument de Mac-Mahon

Le général de Vaulgrenant, commandant du 15e corps, ex-officier d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon, a été chargé de représenter l'armée française à l'inauguration du monument en l'honneur du maréchal qui aura lieu à Magenta le 4 juin.

Le capitaine de Mac-Mahon représentera la famille du maréchal à cette cérémonie.

Mouvement judiciaire

M. Trarieux a fait signer un mouvement judiciaire. Sont nommés :

Juge suppléant à Avesnes, M. Deransart, avocat.

Juge de paix à Lons, M. d'Hooghe, juge de paix à Songrons (Oise).

CHAMBRE

Séance du 25 mai

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Brisson, président.

Pouvoirs des conseils généraux et d'arrondissement

M. G. Isambert. — J'ai l'honneur de déposer une proposition de loi tendant à décider que les pouvoirs des membres des conseils généraux et d'arrondissement élus en 1895 expireront le 15 juin 1901. *Exemption faite pour les membres des conseil s d'arrondissement qui, par application de la loi du 30 juin 1893, ne seront élus que pour trois ans, et que les conseillers généraux et d'arrondissement élus en 1898 le seront pour une période expirant le 15 juin 1904.*

Ce demande à la Chambre de déclarer l'urgence.

M. d'Hugues. — Je n'oppose à l'urgence. C'est un projet important qui demande à être étudié sérieusement.

M. Isambert — Il importe que la proposition soit votée avant la convocation prochaine des électeurs appelés à nommer des conseillers généraux d'arrondissement.

L'urgence est déclarée à la majorité de 339 voix contre 116 sur 456 votants.

La Statue de Strasbourg

M. Castelin. — J'ai l'honneur de déposer une proposition de résolution *invitant le gouvernement à l'intention de déposer très prochainement* un projet de loi tendant à ouvrir un crédit spécial en vue d'honorer la mémoire des soldats morts pendant la guerre de 1870-71. Quand ce projet sera déposé, je ne m'opposerai pas, au nom du gouvernement, à ce que la proposition de M. Castelin soit renvoyée à la même commission.

M. d'Hugues. — Sous-ce avant d'aller à Kiel ?

M. le Président du Conseil — Tout le monde comprendra la pensée qui nous dicte ce projet. C'est une question de patriotisme, et j'espère que nous serons d'accord sur ce point.

M. Castelin — Devant la déclaration de M. le Président du Conseil, j'accepte l'ajournement.

M. Fabert — Donnez les 50,000 francs aux pauvres. Il y a déjà une statue en pierre.

L'incident est clos.

INTERPELLATION DE M. DENIS

L'infiltration juive en France

M. le Président. — Si M. d'Hugues n'y fait pas d'opposition, son interpellation sera jointe à celle de M. Denis.

M. d'Hugues. — J'accepte la jonction.

Discours de M. Denis

M. Denis. — J'ai voulu signaler un incident de pétition publique ; il a pu A M. le président d'élargir le débat.

Au cours du procès des frères Schwob, on apprit que les frères Schwob, qui étaient en noble, étaient les jongleurs agréablement avec les hautes tantes de la justice. Les frères Schwob se vantaient d'avoir gagné des procès et de les avoir vus gagnés, non sans dépenser des sommes importantes. Ils avaient pour eux l'influence d'un haut fonctionnaire, M. Lebelle Levallant, bien connu pour les mesures sévères qu'il prenait contre les maisons de jeu, dans les cercles, lorsque la chasse était finie. (Rires et applaudissements sur divers bancs.)

On a pu lire des lettres écrites de M. Levallant aux frères Schwob, lettres où il déclarait qu'il avait très vivement le sentiment de sa race, qu'il considérait comme la première aristocratie du monde.

Le gouvernement a révoqué cet aristocrate. A-t-on fait une enquête sur les actes de magistrat dont il était question dans cette correspondance ?

M. le président du Conseil. — Parfaitement, il y a eu une enquête.

M. Denis. — Je prends acte de cette réponse. M. Puybarand fut également mêlé à cette affaire ; il fut appointé par les frères Schwob et de les aider dans leurs affaires. (Applaudissements, rires.)

La question est plus haute. Ces épisodes sont peu de chose en face de la campagne de dénonciation entreprise par les juifs allemands dans notre pays. Quand les juifs n'ont pas autre chose à vendre, ils en font un article de trafic à vendre la patrie. (Applaudissements à droite.)

J'essaierai de *démontrer* le début. (Rires).

L'action du juif en Algérie mérite une mention spéciale. Ils pratiquent effrontément l'usure qui est le fléau du reste de nos pays. Ils en font seulement trop longs à citer. L'usure est telle qu'on voit des juifs louer à raison de 480 francs par an des mobiliers de 160 francs.

M. le président du conseil semble estimer qu'il n'y a pas dans l'affaire une question de race, contrairement à l'affirmation des juifs eux-mêmes. (Très bien sur divers bancs).

Le gouvernement ne prendra-t-il compte de l'usurpation par les juifs de nos hautes fonctions judiciaires ? Il y aurait intérêt à ne pas laisser trop de juifs du côté de l'Est.

M. le Président. — Vous ne pouvez pas, en parlant d'un fait particulier, faire de pareilles insinuations contre toute une catégorie de citoyens.

M. Denis. — A Aix, le président est juif et c'est devant cette cour que viennent tous les procès d'appel des affaires d'Orient. On peut citer divers ministères dans les hautes fonctions desquels on compte une trentaine de juifs.

Je suis encore au-dessous de la vérité. Pourquoi les juifs recherchent-ils les hautes fonctions administratives ? Qu'ils aillent donc travailler le peuple et changer l'état d'âme du pays.

Dès 1830, Toussenel accusait les juifs de ruiner l'Ale-ce, le même reproche se fait encore aujourd'hui.

Depuis 1870, d'immenses fortunes ont été acquises par des juifs ; elles ont été acquises par le vol et l'escroquerie. Tout le monde connaît Patrino de l'Honduras ! Que demain la patrie soit en danger, on verra de quoi sont capables les juifs.

On dira qu'il faut distinguer entre les juifs allemands et les juifs français, dont quelques-uns ont pu se faire aimer mais la France est obligée de compter avec les juifs cosmopolites, rapaces et ignorants. Que les juifs allemands, en commerce, soit mais qu'on ne les laisse pas entrer dans les hautes situations de l'Etat.

A la tête de toutes les rapines, on trouve les juifs. Pourquoi permet-on à cette horde de souiller le pays ? La Bérésinaire de la Corbeille, Herz et les Arton ont donné à la France la honte en échange de l'hospitalité qu'on leur a accordée ; ils ont failli déshonorer la République.

Le prédécesseur du président du conseil n'a pas de sa puissante main saisir Arton qui fait égarda à travers les forêts et les mers. Je souhaite que vous soyez plus heureux que lui.

Pendant la période boulangiste, il y avait plusieurs partis en présence. A la tête de chacun d'eux se trouvait un juif : les gouvernementaux étaient conseillés par Naquet, les boulangistes de la gauche Naquet, et ceux de droite Arthur Meyer, qui, on le sait, fut l'ami intime de la conspiration. (Très applaudissements).

Il y a vingt ans, on a dit : le cléricalisme, voilà l'ennemi ! Aujourd'hui, nous pouvons dire : Les juifs ont fait la démoralisation subtique.

Un *rapport juif est composé d'hommes qui n'ont* pas la notion du contrôle, du contrôle qui tient au mettre en garde, sinon, dans quelques années, la France aura perdu ses qualités chevaleresques. (Très bien.)

Discours de M. D'Hugues

M. le vicomte d'Hugues. — Je suis de ceux qui croient que la question juive tient à la fois à la race, à la religion et à la politique.

Dans tous les scandales, il y a des noms juifs. La présence de cette race constitue un danger pour la patrie. Le grand rabbin de Paris, M. Dreyfus, est un fils d'Allemand.

Le juif a un pays, mais pour le pays où le sort l'a porté. Il s'agit de savoir si cette race peut s'associer à la nation française.

Les juifs ont constitué une *alliance internationale* universelle qui fait d'eux des êtres cosmopolites.

Ce n'est qu'après de longues luttes que l'assemblée constituante a accordé aux juifs la qualité de citoyens français.

On n'est que depuis 1830 que la religion juive est reconnue et que les frais du culte sont mis à la charge de l'Etat. Depuis, ils ont fait des progrès considérables. Ils occupent toutes les hautes situations. On les trouve partout, et surtout sur nos frontières.

L'infiltration juive existe dans Parmée, notamment, où on a pris soin aux par l'importance des congés accordés aux rabbins israélites. C'est parmi les juifs que le Crédit Foncier recrute ses avocats, de préférence aux catholiques. Dans le chemin de fer les juifs cosmopolites trouvent une large place. Au point de vue des *secrets de la défense nationale*, il y a là un danger.

Quand M. Isaïs Levallant était à la tête de la préfecture de la Loire, il était entouré de juifs. Du Clairmond-Ferrand, il n'y avait presque pas de juifs, il y a quelque années. Aujourd'hui on compte 2 ou 300. L'invasion est assez *stricte* pour préoccuper tous les esprits.

Les procédés par lesquels les juifs sont arrivés à s'imposer en France sont les mêmes que ceux par lesquels ils se sont implantés en Pologne et ailleurs. Partout ils arrivaient à pénétrer dans les hautes fonctions, à se faire détester par leurs usures et à justifier enfin les mesures violentes qu'on est amené à prendre contre eux.

Dans le peuple, il n'y a qu'une voix pour demander au gouvernement de porter son attention sur les méfaits commis des juifs.

Au point de vue politique et au point de vue financier, il y a un intérêt pressant à se préoccuper de la question.

Nos emprunts ne sont plus souscrits par la petite épargne, mais par les banques sur lesquelles les juifs exercent leur action.

Les agriculteurs paient sept fois plus d'impôts que les employés employés par les spéculateurs de la Bourse.

La *Lanterne* a déclaré que les biens des congrégations ne seraient pas repris ; qu'il suffisait de le mot « congrégations » par le mot « juifs » et l'on peut prouver que les juifs ont voté les lois de 1901 et 1903 sur les congrégations ; ce n'est pas ce qu'il leur appliquer le conseil du journal juif. (Très bien à droite).

Discours de M. Rouanet

M. Rouanet. — Mes amis et moi ne sommes ni avec le gouvernement ni avec les antisémites.

La question juive est une atteinte aux principes de la révolution qui a voulu assimiler le monde à *ce qu'on a de rédemption et proclamer les droits* de l'homme et du citoyen, sans distinction de races ni de croyances religieuses.

Les juifs n'ont pas été le milieu social actuel. Y a-t-il un avantage juif, un accaparement juif ? Les juifs ne pratiquent pas le gouvernement ; ils ne pratiquent ni le gouvernement ni le catholicisme. Ce pas un financier catholique qui s'est servi de l'argent pour favoriser l'entreprise austro-allemande contre l'influence franco-russe, et le catholique comme le juif a eu recours à la corruption pour réussir.

Il y a en Amérique une petite république où les juifs n'existent pas et où à propos de Panama on n'a corrompu de grands personnages.

La même vénalité a été constatée aux Etats-Unis. Quant à l'affaire du Panama, elle n'a pas été une affaire juive.

A côté des quelques juifs, il y avait des chrétiens exaspérés par le même mirage de spéculation. Ce ne sont pas les juifs qui ont fait la révolution de 1793.

Ce ne sont pas eux qui ont créé la société individualiste. Aussi n'est il pas possible de dire que la seule de la patrie exige des mesures spéciales contre les juifs. Les juifs sont dans tous les commerces parce qu'ils ont été chassés de tous les emplois. Les protestants ont fait de même.

On est en présence d'un problème économique et non d'un problème de race. Il n'y a pas de juifs et de chrétiens : il n'y a que des capitalistes. (Applaudissements).

La lutte contre les juifs, c'est la guerre de la terre contre l'argent : les socialistes se doivent prendre partie pour les deux Lévi-Lévi, bien sûrs pour les possesseurs de l'argent.

Le gouvernement ne peut poursuivre, en vertu de l'article 479 du code pénal, et l'accaparement et *certaines opérations de bourse*. Il ne fait rien ! (Applaudissements).

— Le garde des sceaux demande qu'on lui cite un exemple.

M. Rouanet. — Il y a une société franco-anglaise des mines d'or qui fait régulièrement sur le *marché français des valeurs* qui ne peuvent pénétrer qu'en violation de la loi !

Le garde des sceaux — Le gouvernement s'occupe précisément des lois et des modifications de la loi, afin d'empêcher un abus que la loi de maintenant ne permet pas de réprimer.

M. Rouanet. — Il y a des hommes politiques auxquels on accorde une immunité complète.

Le Garde des Sceaux répond qu'il prend la responsabilité de ses actes et de ses réunions.

M. Barthou. — C'est sous les prédécesseurs du ministère actuel qu'une instruction commencée a été ouverte et que la prescription a été arrêtée.

M. Rouanet soutient que c'est l'organisation capitaliste qui a rendu possible les abus des juifs commis. Il termine en exposant l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, invite le gouvernement à *réprimer énergiquement toutes les manœuvres frauduleuses de la bourse banque* et à poursuivre les complices de tout ordre, qui les protègent »

L'orateur est très applaudi.

Il y a un autre ordre du jour de M. Baudry-d'Asson, ainsi conçu :

« La Chambre considérant que sous la République ce ne sont pas les ministres qui gouvernent la France, mais bien les Juifs, passe à l'ordre du jour. »

M. Naquet, *qui a un long discours à prononcer* demande le renvoi à lundi, qui est voté par 319 voix contre 146.

Séance lundi.

Physionomie de la Chambre

Depuis la rentrée, les socialistes cherchent à soulever à la Chambre un débat sur les fêtes de Kiel. Ils ont fait une première tentative en faisant le dépôt de l'ordre du jour de Jaurès sur les fêtes de Bordeaux. Cette interpellation que la Chambre a écartée en votant à une grande majorité le renvoi à un mois, visait en effet la politique intérieure et extérieure du gouvernement.

Quelques jours après, M. Gérault-Richard, en réclamant l'urgence pour son projet d'abrogation des lois sur les menées anarchistes, faisait une nouvelle allusion au voyage de Kiel et M. Hubbard s'empressait de lui emboîter le pas.

Ce nouvel essai n'ayant pas eu plus de succès que les précédents, le gouvernement changeait. M. Castelin imaginait de demander les fonds nécessaires pour mettre à exécution un vieux décret de la défense nationale, qui, en plein siège de Paris, avait décidé la construction du monument de Strasbourg, en remplaçant par une *statue de bronze*, la statue de pierre élevée sur la place de la Concorde en l'honneur de l'Alsace.

Cette manœuvre, que les amis de M. Castelin jugeaient fort habile, a échoué aussi. Le président du conseil ayant annoncé de sa place qu'il demandera un crédit, en vue de honorer la mémoire des soldats morts pour la patrie pendant l'année terrible, en ajoutant que les deux projets pourraient être renvoyés à la même commission.

M. Castelin n'a pas pu moralement que d'accepter une proposition aussi sensée.

Mais cela ne faisait pas l'affaire des socialistes qui, trouvant pour eux le moyen de faire du bruit dont, à les entendre, le cabinet doit sortir profondément meurtri.

Aussi, dans les coulisses, le député de l'Isère était-il fortement houspillé par ses amis. On lui reprochait d'avoir manqué de présence d'esprit, de s'être laissé jouer par M. Ribot, et patati, patata.

Bref, il a été convenu qu'on reviendrait à la charge quand le gouvernement déposera son projet de loi et que, cette que cette, on s'efforcera défaire partir alors, le pétard qui a si souvent raté.

⁂

Après ce petit incident qui avait été précédé lundi matin par le *dépôt d'une proposition* de M. Isambert, ayant pour but d'avancer d'un mois la date des élections des Conseils généraux, on est arrivé à l'ordre du jour de l'interpellation de M. Denis et du vicomte d'Hugues, sur la question juive. Ainsi que je vous l'avais fait prévoir, la Chambre a décidé de ne faire qu'un seul débat et la parole a été donnée, coup sur coup, aux deux orateurs. — Disons tout de suite que le débat n'a pas été plus mauvais que prévu, la portée qu'on lui accordait par avance. Aucun fait nouveau n'a été porté à la tribune, aucune révélation piquante n'a été faite.

M. Denis, comme le vicomte d'Hugues, s'est borné à reprendre toutes les vieilles histoires qui traînent dans les journaux antisémites. Une différence notable cependant : le ton des deux orateurs. Tandis que M. Denis parle avec facilité, parfois même avec un esprit qui n'est pas exempt d'une certaine recherche, M. le vicomte d'Hugues tonne impitoyablement et avec une longue haine française et trouve moyen de rendre ennuyeux les sujets les plus plaisants.

Avec M. Rouanet, la discussion est devenue un peu plus intéressante. La thèse soutenue par le député socialiste est même assez originale. D'après lui, les juifs ne sont pas aussi coupables qu'on veut bien le dire. Ils exploitent le monde et vivent de l'agio, c'est vrai, mais ils ne font en cela que suivre l'exemple qui leur a été donné par... les catholiques et les nobles de l'ancien régime.

A vrai dire, M. Rouanet n'a pas eu encore achevé son discours. Aussi, quand M. Naquet s'est présenté à la tribune afin de défendre ses coreligionnaires, de nombreuses voix ont réclamé le renvoi à lundi, qui a été voté à une forte majorité.

Salon des Champs-Élysées

Paris, 25 mai. — La médaille d'honneur de la peinture au Salon des Champs-Elysées a été décernée à M. Ernest Hébert pour le tableau intitulé : le *Sommeil de l'Enfant Jésus*.

M. Hébert a obtenu au deuxième tour 239 voix contre 99 à M. Henri Martin.

M. Martin-Rolland a été nommé rapporteur pour la sculpture, pour le groupe monumental en marbre blanc représentant la Suisse secourant les douleurs de l'Alsace en 1870.

La médaille d'honneur de la gravure a été obtenue par M. Charles Baude, graveur sur bois.

Le Maire de Magenta

A PARIS

Paris, 25 mai. — M. Hanotaux a reçu ce soir M. Brocca, maire de Magenta, à qui il a fait connaître les décisions prises par le Conseil des ministres à l'occasion de l'inauguration du monument de Magenta.

Ce soir, le Maire de Magenta a assisté à un banquet qui lui était offert à l'hôtel du *Lion d'or* par les membres de l'Union latine, sous la présidence de M. Girard.

Au dessert, M. Brocca a exprimé sa gratitude pour l'accueil qui lui a été fait en France, et a porté un toast très applaudi au président de la République, au roi Humbert, et à l'union des deux nations sœurs.

M. Lockroy s'était excusé de ne pouvoir assister au banquet.

Une mutinerie

Charfres, 25 mai. — Une mutinerie s'est produite dans le dépôt départemental de l'Assistance publique à Courville. Les pensionnaires ont chassé le directeur et les employés et se sont barricadés dans l'établissement. Les gendarmes de Courville ont été impuissants à rétablir l'ordre et ont réclamé du renfort. Les autorités sont venues sur les lieux avec une brigade de gendarmerie supplémentaire.

En présence de ce déploiement de forces, il est probable que tout va rentrer dans l'ordre. C'est la deuxième mutinerie depuis 2 ans.

Débordement de la Garonne

Toulouse, 2 mai. — La Garonne a beaucoup grossi à la suite des violents orages. Elle déborde sur plusieurs points. La pluie continue à tomber.

Nouvelles Étrangères

Le naufrage de l' "Amérique"

Londres, 25 mai. — On se souvient du naufrage de l'*Amérique* qui fit certain bruit aussitôt après la catastrophe de l'*Elbe*. Le ministère de la marine vient de décider l'envoi devant un Tribunal spécial du capitaine Holley Williams, du second Aillet et du lofficier du quart M. Dashoorbier, pour répondre de leurs actes, des ordres donnés et de leur exécution.

Eanu te, le commandant et son second seront traduits devant le Tribunal commercial maritime, pour avoir quitté le bâtiment avant son évacuation totale par les passagers et l'équipage.

De plus, le ministère de la marine exercera son pouvoir disciplinaire vis-à-vis de M. Aillet et de l'officier « des montres » du bâtiment, M. Dorez.

La condamnation d'Oscar Wild

Londres, 25 mai. — Le jury a rapporté un verdict de culpabilité contre Oscar Wild. Conséquemment, Oscar Wild et Taylor ont été condamnés à deux ans de prison, avec travail forcé.

LA BELGIQUE

Fin de la crise ministérielle

Bruxelles, 25 mai. — La crise ministérielle peut être considérée comme terminée.

Au conseil des ministres tenu ce matin il a été décidé que M. de Burlet, président du conseil, remplacerait M. de Méroda aux affaires étrangères. M. Schollaert devient ministre de l'intérieur. Il est créé un ministère du travail qui a pour titulaire M. Nyssen.

Chronique du Sport

Le Concours hippique de Lille

Septième Journée

Voici les résultats des épreuves d'hier samedi Prix *Invasion*, 1m 60, 1500 francs prix nationalement : *Limerick*, à M. Fouchet — *Boy*, à M. Lefebvre — *Obulus*, à M. Wallon — *Musicien*, à M. Lozin-Bouvry — *Alcée*, à M. Lesacchi — *Moscovite*, à M. Siméon — *Cyrus*, à M. Robert Descamps — *Merry-King*, à M. G. Fauville — *Bronzez*, à M. Dustin-Mons.

Plot : *Duc Job*, à M. Louis Pollet — *Sinette*, à M. J. Dumortier — *Pepillon*, à M. Dutech — *Arcos*, à M. Lesacchi — *Mitou*, à M. Victor Fauville.

Prend et cette course, M. Meyer, capitaine au 19e chasseurs a fait une chute avec son cheval Lucette mais ne s'est heureusement fait aucun mal.

Concours militaire. — 1er prix, Précieuse, au lieutenant Majonne, monté par M. Babinet. Hontrait à 19e chasseurs — 2e prix, Lesbion à M. le lieutenant Bicour, monté par M. Babinet — 3e, Filou à M. Berthe, monté par M. Lavaux, sous-lieutenant — 4e, Sparkling à M. Côte, sous-lieutenant au 19e chasseurs — 5e, *Salade* à M. Babinet, lieutenant au 19e chasseurs — 6e, *Eléal*, à M. Gravure, monté par M. Malenfant, lieutenant au 21e dragons.

Plots de rubans : *Facétie*, à M. de Franco, lieutenant au 3e chasseurs ; *Limerick*, à M. Fouchet, sous-lieutenant au 1er cuirassiers ; *Brousse*, à M. Duchâtaux, lieutenant au 13e chasseurs ; *Lascit*, à M. le capitaine de Pussin-Amory ; *Gomin*, à M. Chérizy, lieutenant au 1e chasseurs ; *Boy*, à M. Lefebvre, lieutenant au 1e cuirassiers.

Vélodrome Lillois

L'Association des sports, définitivement constituée, donnera dimanche 26 mai, à 9 h. 1/2 du matin, sa première réunion de courses.

Personne n'ignore, et la récente course Bordeaux-Paris vient encore de le prouver, que c'est dans les rangs des amateurs que se trouvent les meilleures pédales, *aussi les différentes épreuves qui* se couront présenteront un at rait tout particulier, et attiseront certainement l'ardeur des nombreux fervents que compte notre sport.

Espérons que Phébus daignera inonder ses plus rayons et la fête sera complète.

Chronique Régionale

Bourse d'enseignement primaire

Appel aux parents

Voici, pour le département du Nord, les résultats des examens pour les bourses d'enseignement primaire supérieur.

Ont été admis :

MM. Alfred Allender, Albert Basin, Léon Fo delle, Eugène Boisdenghien, Charlemagne Buriez, Achille Caby, Léonard Caplet, Alfred Caudé, Paul Cléce, Paul Colart, Hector Deligne, Gustave Drouard, Georges Dhénin, Octave Ducoulin, D'eudonné Gravelle, Paul Hainaut, Emile Lamblin, Eugène Legrand, Jules Lemaire, Emile Leroy, Lucien Lestienne, Albert Mahieu, Fernand Monier, Jules Odon, Lucien Remy, Georges Roussel, Emile Sarrazin, Léon Sauvage, Paul Sonnaglie, Louis Théron, Edouard Thibaux, François Van Boxsom.

Mlle Blanche André, Marie Bailly, Elise Baillerie, Berthe Becquet, Thérèse Bernard, Clarisse Bossiaert, Sophie Brûlant, Lucienne Cheneau, Alice Corneille, Marcelle Cocquerez, Marguerite Delaitre, Jeanne Delcval, Jeanne Delory, Alphonsine Devos, Madeleine Dubuisson, Jeanne Gau, Louise Gorré, Georgina Lacin, Alice Lebrun, Angèle Lussier, Emélie Martin, Marie Mellet, Rachel Pouille, Jeanne Renard, Lée Richard, Marthe Robidet, Alice Terlet, Alice Tiesch, Euphrasie Verhaegho.

Une commission nommée à cet effet examinera les titres des candidats et prononcera sur les admissions définitives. Les élèves seront ensuite répartis entre les premières écoles primaires supérieures du département.

Chronique Locale

ROUBAIX

La Saint-Mamert

A l'occasion de la fête Saint-Mamert, M. le Maire de la ville de Roubaix passera en revue le dimanche 2 juin, à onze heures du matin, les corps des sapeurs-Pompiers, commandé par M. Hubert, capitaine commandant.

A deux heures et demie après-midi, tir à cible, au Stand du Tir national, Grande-Rue, où des prix seront offerts aux plus adroits.

Le lundi 3 juin, à dix heures et demie du matin, au Obit sera célébré en l'égl se Saint-Martin, pour les pompiers défunts.

A deux heures et demie, un banquet sera offert à la Compagnie dans son hôtel, et à huit heures du soir aura lieu le bal de famille.

Descente du parquet

Le parquet de Lille représenté par MM. Delaté, juge d'instruction, et Duparcq, greffier, est descendu à Roubaix, hier matin, par le train de 10 heures 30, pour continuer *l'enquête relative à une grave affaire* qui s'est passée dernièrement rue de la Balance.

Un agent de sûreté attendait M. Delaté à la gare. Plus eurs témoins ont été entendus. Le parquet est retourné à Lille par le train de 11 heures 58.

Conseil de révision

Lundi à huit heures et demie précises du matin, au Bureau de la Mairie de Ville l'examen des jeunes gens ajournés des classes 1892-93 du *canton Ouest*, Croix et Wasquehal y compris ainsi que la classe 1895.

A l'issue de cette opération, il sera donné l'appel aux lieu à dix heures et demie sur la grande place pour les territoriaux des trois cantons *de la classe de 1871*.

Au tissage Achille Deledalle et Cie

Dans l'après-midi de vendredi, vers cinq heures, les 60 ouvrières tisseuses travaillant aux métiers dits « Jacquart » chez MM. Achille Deledalle et Cie, rue de Lorraine, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de deux centimes au tarif.

Hier matin, les patrons leur accordèrent une augmentation de un demi-centime au tarif, que les ouvrières n'ont pas trouvé suffisante.

La continuation de la grève a été votée.

Dans l'après-midi, une délégation s'est présentée mais sans pouvoir obtenir de résultats.

Rue Blanqui

Le plan des alignements de la rue Blanqui sera déposé pendant un mois au secrétariat de la mairie, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance.

Le concert du Parc Barbieux

La fanfare ouvrière « La Paix » jouera aujourd'hui sur le kiosque du Parc Barbieux.

Union de la Paix sociale

La section roubaisienne des Unions de la Paix sociale, d'accord avec la *Ruche Roubaisienne*, société pour la construct on des maisons ouvrières, a organisé une réunion pour le Lundi 27 courant, à 8 heures du soir, à l'Hippodrome, avec le concours de M. Picot, membre de l'Institut et M. Alexis Delaire, *secrétaire général des Unions de la paix sociale.*

Un homme brûlé vif

A l'accusion de la ducasse du Coq-Français M. Mouquinies a pris place à l'angle des rues de Maubeuge et du Tilleul où son domestique, M. Richard Dupire, 26 ans, couche tous les soirs. M. Montignies demeure dans un bâtiment voisin de la fabrique.

Dans l'avant-dernière nuit, M. Montignies fut réveillé par des cris : « Au secours ! » venant de son domestique.

Il s'rendit aussitôt et aperçut son domestique entouré de flammes et qui déjà avait les vêtements en feu. Au bout de quelques pas, dénis arrêts par le bruit, il parvint à éteindre le feu.

M. Noyon, médecin, prodigua soins à M. Richard Dupire, profondément brûlé sur le visage, les mains et les jambes.

L'état du blessé s'est encore beaucoup aggravé dans la journée d'hier et on craint beaucoup pour ses jours.

D'après le récit qu'il a fait, M. Dupire était rentré vendredi soir très fatigué et s'était endormi sur le bord d'une table près d'une lampe à pétrole. Il s'est endormi et il aurait renversé la lampe qui aurait mis le feu à ses vêtements.

Chute mortelle

Un terrible accident s'est produit hier matin, à la filature Lefebvre et Bastin, boulevard d'Armentières, près la barrière d'Hallluin.

On procédait actuellement à la construction d'un forage et un échafaudage d'une dizaine de mètres avait été établi au-dessus des machines.

Vers huit heures du matin, plusieurs ouvriers étaient occupés à travailler, au faîte de l'échafaudage, lorsque tout-à-coup l'un d'eux, M. Joseph Godelin, 33 ans, demeurant cent-ainel Gulgin, rue Meyvaert, perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide.

Dans sa chute, il se brisa le crâne sur une machine à forer et quelques ouvrages le relevèrent le malheureux avait cessé de vivre.

M. Joseph Godelin était veuf et père de deux enfants dont une fille mariée.

Une femme qui tente de se suicider

Depuis quelques mois, un cordonnier de nom de Victor Victor, 34 ans, habitant à Ixelles, près de Bruxelles (Belgique), était venu demourer à Roubaix, rue Marquiant, 6.

Michelle qui a 17 ans et le plus jeune un an, avait abandonné sa femme et ses enfants à Ixelles pour aller vivre à Roubaix avec une femme X...

Vendredi matin sa femme vint le retrouver avec ses miches. Michelle la reçut fort mal paraît-il et alla jusqu'à la battre.

Hier matin, la malheureuse mère, qui se nomme Clémence Vamuycon, âgée de 32 ans, dans un accès de désespoir, se pendit.

Heureusement elle fut vite aperçue par un de ses fil- qui prévint un voisin, M. Cloitaire Bérnager. Ce dernier coupa immédiatement la corde, et les soins énergiques que l'on prodigua à la pauvre femme la ramenèrent à la vie.

M. Broigne, commissaire de police du 2me arrondissement, a ouvert une enquête.

L'Œuvre de la Bouchée de pain

Reçu 1 fr. de la Société des Anciens Sous-Officiers français, reliquat du voyage de Baupaume.

Combats de coqs

Dimanche 26